



# CLUB COGNACAIS DE SAVATE BOXE FRANCAISE

correspondant: 1 rue de la Bonne Chauffe  
16370 CHERVES de COGNAC  
☎ 05 45 83 12 96 ☎ 06 84 93 71 50



Email : [cognac.savatebf@free.fr](mailto:cognac.savatebf@free.fr) Site : <http://cognac-savate-boxe-francaise.fr>

## REGLEMENT INTERIEUR 2024 – 2025

☞ **Lieux d'entraînement :** Savate Boxe Française et Savate Forme: « Salle Polignac » 19 rue de Marignan 16100 COGNAC

☞ **Jours et heures d'entraînements :**

**Savate Boxe Française :**

- Lundi de 19h à 20h30 (Intermédiaire et confirmé)
- Mercredi de 18h15 à 19h15 (enfants 7 à 12 ans) et de 19h15 à 20h30 (débutants)
- Jeudi de 19h à 20h30 ((Intermédiaire et confirmé)
- Samedi de 10h à 12h (Débutants)

**Savate Forme :**

- Lundi de 20h30 à 21h30

**Musculation :**

- Mardi de 17h45 à 19h45 Vendredi de 18h00 à 20h00 (Centre Aquatique Xeau)

☞ Pas d'entraînement les jours fériés et entraînement **.BF uniquement le mercredi de 19h00 à 20h30 pendant les vacances scolaires**

☞ Femmes, hommes, enfants à partir de 7 ans sont acceptés

☞ **Prix cotisation du 09 septembre 2024 au 30 juin 2025 (Comprenant licence plus cotisation club) :**

**Savate Boxe Française :** Adultes (né en 2008 ou avant) : **115Euros (90)** **Savate Forme : 86 Euros (13ans mini)(65)**  
Enfants (né en 2009 et après) : **75 Euros (65)**

**Savate Boxe Française + Savate Forme: 135 Euros (110)**

☞ Réduction de 10% à partir du troisième membre de la famille pratiquant ou pour les chômeurs sur justificatifs .

☞ **Aucun remboursement ne sera réalisé en cas de fermeture exceptionnelle imposée par un arrêté ministériel, préfectoral, fédéral ou municipal ou pour une raison d'arrêt de la pratique par l'adhérent.**

☞ **L'impression de la Licence reste à la charge du Pratiquant (Créer un compte sur le site Fédéral- <http://www.ffsavate.com/>)**

☞ Possibilité de régler en trois fois ( 3 chèques le jour de l'inscription encaissés aux dates déterminées à L'ordre de Club Cognac Savate BF).

☞ Cette cotisation devra **impérativement être réglée dès la deuxième séance.**

☞ **Tarifs en bleu seront appliqués au 1<sup>er</sup> Fevrier 2025.**

☞ **Un certificat médical reconnaissant l'aptitude à la pratique de la Savate Boxe Française est exigible dès la deuxième séance.**

☞ **Le dossier d'inscription doit être complété et retourné avec 1 photo d'identité et une adresse Email valide**

☞ Une autorisation écrite des parents devra être fournie dès l'inscription pour les mineurs.

☞ La tenue sportive doit rester correcte **et le port des bijoux interdit** (Bagues, Colliers, piercing, bracelets, montres, boucle d'oreille, etc....)

☞ **L'équipement spécifique à la pratique de la Savate BF ( protège dents, coquille, protège poitrine, chaussures ) est obligatoire à chaque séance et propre à chaque adhérent.**

☞ **Si des symptômes du COVID apparaissent, ne pas venir à la salle et prévenir l'encadrement du club**

☞ Les équipements appartenant au club sont à la disposition de chacun et doivent être remis en place dans le placard réservé au club et nettoyés avec du produit désinfectant par chaque utilisateur après chaque séance.

☞ Chacun s'engage à maintenir dans un parfait état de propreté les locaux gracieusement mis à notre disposition par la municipalité de COGNAC et le Grand COGNAC

☞ **Encadrement :**

**Enseignement Savate BF:**

**MONTEAU Frédéric CQP Savate Boxe Française**

**GORUCHON Fabrice CQP Savate Boxe Française**

**OUALI ALAMI Anass CQP Savate Boxe Française**

**Enseignement Savate Forme-BF :**

**MONTEAU Rémi CQP Savate BF + SF**

**Enseignement Savate Forme**

**BOURROUSSE Corinne CQP Savate Forme SF**

**BONDU Christelle CQP Savate Forme SF**

☞ La pratique de la SBF ne devra s'exercer qu'au sein du club durant les entraînements, les démonstrations ou les compétitions.

☞ Le club dégage toute responsabilité au cas où l'un de ses membres ne se cantonnerait pas à la pratique de ce sport dans ce cadre précis.

☞ **Pour les licenciés salariés, demandez l'option assurance perte de salaire (facultative)**

☞ Les membres du bureau directeur se réservent le droit d'accepter, de refuser ou d'expulser l'un de ses adhérents sur simple avis verbal, en cas de non-respect du présent règlement.

☞ J'autorise le club à reproduire et exploiter mon image fixée dans le cadre de photographies uniquement pour la promotion et la communication du club cognaçais de savate boxe française : OUI NON (rayer la mention inutile)

Signature précédée de « lu et approuvé » :